

AVEC MARIE, PÈLERINS D'ESPÉRANCE !

Les Vosges à Lourdes

0607

Du
6 au 12
juillet
2025



CONTACTS & INSCRIPTIONS

PÈLERINS VALIDES - Service des pèlerinages
03 29 29 10 17 maison.diocesaine@catholique88.fr
PÈLERINS ACCOMPAGNÉS/malades - HNDL
hndl88.malade@gmail.com 07 43 37 01 16
PÈLERINS HOSPITALIERS & JEUNES - HNDL
hndl88.hospitalier@gmail.com 07 43 37 01 15

Date limite des inscriptions : 6 juin 2025



Flashez

Plus
d'informations
sur
l'événement

www.catholique88.fr/lourdes2025



THEME D'ANNEE : «Avec Marie, pèlerins d'espérance ! »

PROGRAMME PREVISIONNEL

Un courrier avec tous les détails définitifs du séjour vous sera envoyé 15 jours avant le départ

A Lourdes, on marche beaucoup et on est souvent debout. Cette inscription au pèlerinage concerne les personnes n'ayant pas de problème à se déplacer seules. Si vous souhaitez être accompagné dans vos déplacements, vous pouvez vous inscrire comme pèlerin accompagné par l'hospitalité Notre Dame de Lourdes.

Dimanche 6 juillet 2025 : EPINAL / LOURDES

Départ aux environs de 5h30. Repas de midi sur l'autoroute.

Arrivée prévue vers 21 h. Repas à l'hôtel

Lundi 7 juillet :

Le Matin : Entrée en pèlerinage - Photo de groupe devant la basilique du Rosaire

L'après-midi : Passage à la grotte - Messe d'ouverture

Pot de bienvenue

Soir : procession mariale

Mardi 8 juillet :

Le matin : Préparation au sacrement des malades – messe à la grotte

L'Après-midi : piscines ou repas - cérémonie pénitentielle

Mercredi 9 juillet :

Le matin : Messe internationale – pique-nique festif

L'après-midi : sortie en ville

Soir : Chemin de croix des Espèluges

Jeudi 10 juillet :

Le Matin : Messe et sacrement des malades – Entretien avec notre évêque

Après-midi libre : Chemin de croix – temps libre ou rencontre – chapelet à la grotte -

Procession eucharistique

Vendredi 11 juillet :

Le Matin : Chargement du bus - Messe d'envoi et consécration des hospitaliers.

Horaire à confirmer : Départ vers Nevers – panier repas en cours de route

Soirée à Nevers

Samedi 12 juillet :

Le matin : Activités à Nevers – messe – repas à l'hôtel

Après-midi : départ et retour vers les Vosges

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES ET CONDITIONS PARTICULIERES DE PARTICIPATION :

➤ Coût du pèlerinage :

Forfaits selon l'hôtel et le type de chambre :

	Hotel 3* Roc de Massabielle 270 m de la porte St Joseph (légère montée)	Hotel 3* Saint Sauveur 130 m de la porte St Joseph hôtel climatisé
Chambre double	610 €	660 €
Chambre triple	580 €	660 €
Chambre simple	730 €	810 €
Tarif enfant	330 € (de 5 à 11 ans) 400 € (de 12 à 15 ans)	
Tarif sans hébergement à Lourdes	465€ (avec la nuitée au Kyriad Nevers)	

L'affectation dans les hôtels se fera en fonction de l'ordre d'arrivée des inscriptions et des places restantes.
Attention, le nombre de chambres individuelles est limité.

A Nevers, nous logerons à l'hôtel Kyriad. Le nombre de chambres individuelles est limité, **il est possible que vous partagiez votre chambre avec une autre personne pour la nuit.**

Ces forfaits comprennent :

- Le transport en autocar grand tourisme.
- Les déjeuners lors des trajets aller et retour.
- La pension complète en hôtel à Lourdes pour 5 nuits, et à Nevers pour une nuit.
- L'insigne du pèlerin, le livret programme du pèlerin, taxes des sanctuaires et frais du service pèlerinage.
- Activité à Nevers.

Non compris dans les forfaits :

- Les boissons, extras et d'une manière générale tous les frais personnels.
- Les éventuels surcoûts sur place liés à des événements indépendants de notre volonté.
- Les pourboires du personnel hôtelier et du chauffeur.
- Visites du jeudi après-midi à Lourdes.

Assurance :

Le diocèse (service des pèlerinages) est reconnu par Atout France comme organisateur de voyages, et assuré en tant que tel auprès de la Mutuelle Saint-Christophe. Ce contrat inclut pour chaque pèlerin une **assurance individuelle accident**, ainsi que l'**assistance** et le **rapatriement** selon les conditions particulières que vous pouvez consulter au service des pèlerinages.

Cette assurance ne couvre pas les frais d'annulation, ni la détérioration, le vol ou la perte de bagages et effets personnels.

➤ **Règlement :**

A l'inscription, par chèque bancaire à l'ordre de « **Service des pèlerinages** » ou en espèces, un reçu vous sera remis. Le chèque sera encaissé le 1^{er} juin.

Possibilité de versement en 2 fois :

- 1^{er} versement à l'inscription : € (Le chèque sera encaissé le 2 juin)
- 2^{ème} versement : € (le chèque sera encaissé le 1^{er} juillet)

Tous les chèques sont à donner **en une seule fois avec votre inscription**, datés du jour où vous les rédigez avec le bulletin d'inscription (indiquer une autre date est illégal).

Les chèques vacances sont acceptés

Don : Si vous voulez faire un don au service des pèlerinages pour aider les personnes en difficulté financière, un reçu fiscal peut vous être adressé sur demande. Votre chèque devra alors être établi à l'ordre de : Association diocésaine – Service des pèlerinages

➤ **Inscription :**

Le bulletin d'inscription est à retourner à l'attention du service des Pèlerinages, 29 Rue François de Neufchâteau 88000 EPINAL accompagné :

- **de la photocopie de votre carte d'identité**
- **du document RGPD et droit à l'image complété et signé.**
- **de votre règlement**

➤ **Annulation du pèlerinage :**

Le service diocésain des Pèlerinages se réserve le droit d'annuler le pèlerinage si le nombre de participants est trop faible et de rembourser les pèlerins inscrits, ou de réviser le prix demandé (par exemple en fonction du prix du carburant)

➤ **Annulation d'inscription par le pèlerin :**

A notifier par écrit au service des pèlerinages. Un remboursement intégral des sommes versées est possible sur présentation d'un justificatif médical.

Les annulations qui seraient faites sans justificatif médical entraîneront les retenues suivantes :

Un mois avant le départ : 100 €

Moins de 10 jours avant le départ : 180 €

➤ **Clôture des inscriptions :**

Les inscriptions sont closes à la date limite indiquée sur le bulletin d'inscription ou sans préavis dès que le groupe est complet.